



BNP PARIBAS

Février 2016

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT REGIONAL DE LYON

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS

Rapport Emploi 2015 & Prévisions 2016

Le travail de la CFDT porte ses fruits, vos représentants entendus !

Alors que les prévisions de réduction des effectifs pour la DR début 2015 étaient de - 105, **notre lettre ouverte du 05 Mai 2015** au Directeur de la DR a porté ses fruits puisque la Direction, à l'écoute de nos alertes, **a ralenti la baisse d'effectifs sur le second semestre 2015** pour arriver (tout de même) à une baisse d'effectifs fin 2015 de -65.5.

Notre déclaration au CE en Janvier 2016 n'est pas restée non plus sans réponse, pour la 1ere fois depuis de nombreuses années, le bilan prévisionnel de la DR est en positif !
Près de 100 nouveaux recrutements devraient avoir lieu en 2016.

**Vos représentants CFDT n'abandonnent jamais.
Vous pouvez continuer à nous faire confiance !**

Projet Intégration des Fonctions Conformité et Risques

A l'occasion du CE de Février,
la CFDT a été la seule organisation à rendre un avis défavorable sur ce projet.

Pourquoi ?

- **aucune quantification des tâches** ne nous ayant été donnée, nous pouvons difficilement appréhender et comprendre le dimensionnement des différents nouveaux pôles (Pôle Régional de Soutien au Commerce, Pôle Régional d'Analyse...)
- **suppression de nombreux métiers** ne permettant pas une projection claire pour les salariés
- le calibrage annoncé du CAF Bourgogne Entreprise dans le projet ONE ne correspond pas au calibrage prévu dans le dossier IF... 2 projets menés de front et 3 postes en moins...
- **le volume de la formation n'a pas été anticipé**
- enfin, ce dossier comporte **encore trop d'inconnues !**

Vos représentants CFDT ont également rappelé qu'il n'était pas du ressort du salarié de chercher un poste dans la mesure où son poste actuel serait supprimé et qu'aucun des salariés concernés ne devait connaître une mobilité contrainte !

La CFDT, comme à son habitude, sera à vos côtés dans ce projet.
Pour nous, chacun doit être écouté et entendu sur ses souhaits d'évolution.
N'hésitez pas à nous contacter !

Dysfonctionnements Acticom & IC

Alors que seulement 129 sur 181 rubriques sont aujourd'hui fonctionnelles dans l'outil, **la CFDT a rappelé à la Direction que les nouvelles Incitations Commerciales en dé-coulaient.**

Vos représentants CFDT ont demandé qu'un second quadrimestre transitoire soit mis en place si l'outil ne s'avérait pas être fiable à 100% à fin Avril !

**Heures
supplémentaires.**

**L'action de la CFDT
paye !**

**3028 HS ont été
payées en 2015
contre 1828 en 2014
et 1391 en 2013.**

Une progression impor-
tante qui n'est que le
reflet de votre investis-
sement dans l'entre-
prise. Cet investisse-
ment **doit être reconnu
financièrement.**

**Nouvelles Evaluations
Professionnelles**

La CFDT vous rappelle
que vous avez **la possi-
bilité de mettre un
commentaire en pièce
jointe** dans le cas où ce
que vous auriez à dire
dépasserait la limite des
2000 caractères autori-
sés....

Charge managériale

Dia, votre **charge mana-
gériale conditionne** en
partie votre prochaine
rémunération dans le
cadre des **nouvelles IC.**

Pour rappel, le calcul
0.15 + 0.07 x ETP

Rapport égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes

La DR continue à se féminiser (58.9% de l'effectif), **la proportion de Femmes cadres (48.1%) reste en retrait par rapport aux Hommes** alors que la population des techniciens est composée de 71.9% de Femmes.

La lecture du tableau **rémunération médiane annuelle** fait ressortir un **déséquilibre au désavantage des Femmes sur tous les niveaux de classification**. La Direction explique pour partie les écarts liés à l'âge moins élevé des Femmes. Mais l'opportunité de progression des Femmes devrait s'en trouver facilitée dans les années à venir compte tenu des départs en retraite masculins plus importants que les départs féminins.

Même si des améliorations sensibles se font sentir, l'axe de progression reste extrêmement important. Des efforts de la Direction pour accompagner l'évolution professionnelle des Femmes doivent continuer à être faits.

La CFDT a toujours été la 1ère l'organisation syndicale à défendre l'égalité entre les Femmes et les Hommes.

D'ailleurs en séance, **vos représentants CFDT ont demandé**, à l'instar du Programme Talent n'intégrant aujourd'hui que des cadres, **la création d'un Programme permettant la détection des forts potentiels chez les techniciens !**



Evelyne MENZILDJIAN
06 64 01 32 87
Groupe de Grenoble



Jean-Luc MANAUDOU
06 65 67 98 75
Groupe Grand Lyon



Michel PERRARD
06 67 92 25 69
Groupe Grand Lyon



Laetitia BARGE
04 77 30 38 93
Groupe Loire



J-Stéphane BERBERIAN
04 78 30 33 74
Groupe Grand Lyon



Dominique BENEY
06 68 49 63 91
Groupe Loire



J-Paul VANDECASTEELE
04 76 85 63 92
Groupe de Grenoble



Julie LEQUEUX
06 60 68 60 35
Représentante Syndicale
au CE

Wifi dans les agences de la DR

Les agences de moins de 4 personnes ne seront pas pourvues du wifi ?

FAUX

Toutes les agences bénéficieront du wifi en 2016 !

Renégo Collaborateurs

La CFDT est intervenue auprès de la Direction pour que des instructions claires soient données aux Groupes.

La circulaire n'ayant pas été modifiée, l'éligibilité de votre demande de renégo est calculée par rapport au TCI client.

Sauf que, le TCI client n'existe plus !

Conseillers Spécialisés

Vous êtes de nombreux CSI à nous avoir fait remonter que **les 12/15 rdv demandés par semaine ne vous permettaient pas de traiter les demandes clients dans les meilleures conditions**. Pour la DR, ce nombre est raisonnable et même nécessaire pour atteindre l'objectif du volume de crédit fixé pour 2016...

A cette occasion, la CFDT a rappelé à la Direction que les temps de préparation des rdv et de leur suivi devaient être pris en compte dans cet objectif de rdv/semaine.

**Un travail bien fait est plus productif qu'un travail vite fait !
A bon entendeur...**

Optima, appels visio & IC

Dans les agences ne comptant pas de bureau visio dédié, l'outil est installé dans le bureau d'un conseiller qui doit alors laisser sa place lorsque ses collègues ont à assurer un rdv visio.

Dans l'idée, pourquoi pas. Dans les faits, **NON !**
Les appels reçus par le conseiller ayant laissé son bureau pour le rdv visio sont comptés comme appels perdus.
Rappelons qu'Optima constitue un item dans le cadre des IC.

Vos représentants CFDT ont demandé à la Direction de résoudre rapidement cette anomalie !

Vous ne devez pas être pénalisé financièrement par une configuration d'agence ne permettant pas l'installation d'un bureau visio dédié.

Un problème ? Contactez nous !

DÉLÉGATION RÉGIONALE Cfdt - Z08075C - 3 rue de la République, 69001 Lyon - tél. : 04 78 30 33 71

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

